



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnel

Question écrite n° 92034

Texte de la question

M. Éric Jalton souhaiterait que M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, lui indique les conditions dans lesquelles a été interpellée l'athlète Eunyce Barber, le 18 mars 2006 à Saint-Denis, suite à un contrôle policier.

Texte de la réponse

Le 18 mars 2006, les forces de l'ordre régulaient la circulation aux abords du stade de France pour des motifs de sécurité. À une intersection, les conducteurs étaient invités à tourner à droite ; l'intéressée s'engageait dans la voie de gauche. Les circonstances de l'interpellation ont fait l'objet d'une enquête de la part de l'inspection générale des services et une instruction judiciaire est en cours. En raison du secret de l'instruction, il n'appartient pas au ministère de l'intérieur de faire état d'autres éléments actuellement.

Données clés

Auteur : [M. Éric Jalton](#)

Circonscription : Guadeloupe (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92034

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 2006, page 4107

Réponse publiée le : 15 août 2006, page 8622